



DATE DE PUBLICATION : 30 SEPTEMBRE 2024

La Directrice départementale

**Délégation de signature donnée par la directrice départementale du
Vaucluse au responsable du service des entreprises d'Avignon**

Vu la délégation de signature donnée par M. Denis LAURETOU, Directeur Régional de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le 9 septembre 2024 ;

Délégation permanente est donnée à **Monsieur Philippe ANQUETIL**, responsable du service entreprises d'Avignon, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatifs à l'exercice de l'activité du Centre de Traitement Partagé Entreprises de la zone de regroupement Avignon-Digne-Gap.

En cas d'absence ou d'empêchement de **Monsieur Philippe ANQUETIL**, délégation est donnée à **Madame Marie RODRIGUES**, son adjointe, dans les mêmes conditions.

Fait à Avignon le 11 septembre 2024

Christine GORD